# Les Aliénés du Mobilier national



28.11**2025** → 26.11**2028** Château de Biron













## Édito



« À travers ses monuments, le Département de la Dordogne affirme l'ambition de faire vivre le patrimoine en y invitant la création contemporaine. Le château de Biron illustre pleinement cette démarche. Lieu d'histoire et de mémoire, il est aussi un espace de dialogue entre passé et présent, tradition et innovation.

Avec le Mobilier national, partenaire fidèle depuis l'exposition Noblesse des Lices en 2021 et le remeublement de trois salles du château achevé cette année, cette exigence prend tout son sens. Ensemble, nous partageons la conviction que la valorisation du patrimoine ne se limite pas à la préservation : elle s'enrichit de la création, du regard des artistes et du renouvellement des formes.

L'exposition les « Aliénés » du Mobilier national en est une vive démonstration. Cinquante oeuvres créées par trente-neuf artistes redonnent vie à des objets sortis des collections nationales, dans un geste à la fois poétique, écoresponsable et profondément contemporain. En accueillant cette exposition, notre collectivité traduit une nouvelle fois sa volonté de faire vivre son patrimoine grâce à la création contemporaine, et d'en faire un lieu de rencontre privilégié entre l'art d'aujourd'hui et le public des sites patrimoniaux, habitants du territoire ou visiteurs occasionnels. »

### **Germinal Peiro** Président du conseil départemental de la Dordogne



« Les Aliénés, ce n'est pas une simple exposition car elle interroge, elle ouvre des portes, elle initie un dialogue, des échanges de point de vue. Elle entre en résonance avec Biron, avec son histoire et ses métamorphoses – et ce lieu lui répond avec force et grandeur. Biron, c'est une dynamique remarquable depuis de nombreuses années, un lieu qui rayonne sur tout un territoire et nourrit une ruralité dynamique, attractive, vivante. Le succès de Biron ne s'arrête pas aux murs du château, il irrigue l'ensemble de l'activité économique d'un bassin de vie : les commerces, les hébergements, la restauration, l'artisanat local.

Nous avons la fierté de travailler avec des institutions prestigieuses comme le Mobilier national, le Metropolitan Museum of Art de New York et tant d'autres. Ces collaborations démontrent qu'un site rural peut être un acteur culturel international, un lieu d'excellence et d'innovation. Elles montrent aussi que la coopération entre institutions est un formidable levier pour donner à voir, pour surprendre, pour élever.

Ici, nous faisons dialoguer la culture, le patrimoine et le développement touristique — trois forces qui avancent ensemble, portées par un même élan. À cette stratégie claire mêlant des expositions ambitieuses, une programmation culturelle riche, des événements qui surprennent et fidélisent... il ne faut surtout pas oublier l'importance de l'humain et notre capacité à faire vivre un tel monument. Si Biron progresse, c'est d'abord grâce à celles et ceux qui en sont l'âme et à leur engagement quotidien sur le terrain, alors, continuons ensemble à faire de Biron un lieu d'audace, de partage et de rayonnement — un territoire culturel vivant et ouvert sur le monde. »

### André Barbé

Directeur général de la Semitour Périgord

# Qu'est-ce qu'un Aliéné au Mobilier national ?



Un Aliéné du Mobilier national est un objet libéré de son appartenance aux collections nationales. À ce titre, il gagne une forme d'indépendance et d'autonomie qui permet de le vendre, le modifier, le dépecer pour en récupérer les matériaux ou même le détruire. « Aliéné » est un terme qui apparaît dès le XIIIe siècle. Il vient du latin *alienare*, qui signifie « rendre autre », mais aussi « vendre » et « détacher ». Le terme méritait ces quelques précisions étymologiques, puisqu'il est devenu synonyme de folie lorsqu'il s'agit d'êtres humains et conserve son sens premier lorsqu'il s'agit d'objets mobiliers.

Depuis le XVIIe siècle, le Garde-Meuble de la Couronne, devenu Mobilier national, doit régulièrement « aliéner » de ses collections la part de mobilier dénuée d'usage et ne présentant ni intérêt historique ni intérêt artistique. Une procédure stricte encadre ces déclassements : un comité scientifique étudie les propositions ; celles-ci sont validées par le directeur des collections et donnent lieu à un arrêté de radiation. Une fois cet arrêté publié, les meubles deviennent « aliénables », c'estàd-dire qu'ils sont remis à l'administration des Domaines pour être vendus.

Cette exception au principe d'inaliénabilité des collections publiques – principe fondamental des collections patrimoniales et muséales françaises – se justifie par la valeur d'usage des collections du Mobilier national, acquises et réunies pour remplir la mission d'ameublement de l'institution.

Une fois déclassés, les meubles aliénables se trouvent en position de meubles ordinaires et d'objets de consommation ; ils tombent le plus souvent dans l'anonymat insondable des ventes domaniales. Pire, ils peuvent être détruits s'ils ne trouvent pas preneur. Pourtant, ces meubles modestes, conçus pour les pièces secondaires de palais et d'administrations qui n'existent plus ou n'ont plus de place à leur donner, sont les témoins de la petite Histoire. Un coup d'oeil détaché des modes suffirait à les remettre au goût du jour, eux qui furent en leur temps résolument contemporains.

Aussi le Mobilier national a-t-il sollicité l'imaginaire de sculpteurs, de designers, de brodeurs, de plasticiens, de verriers ou encore de graveurs qui ont tenté cette expérience dans un souci commun de responsabilité et de développement durable, pour attirer l'attention sur l'immense vivier de matériaux, de style et de savoir-faire que représente ce patrimoine.



# Les Aliénés du Mobilier national rencontrent les artistes



Derrière ce titre équivoque se dissimule un programme de recherche expérimentale lancé en 2019. Il a pour ambition d'élargir le champ des réflexions sur les liens entre décoration et oeuvre d'art, en laissant libre cours à la sensibilité d'artistes missionnés pour intervenir sur du mobilier ancien jugé désuet et sans valeur patrimoniale.

L'idée de confier quelques meubles démodés à des artistes plasticiens trouve ses prémisses dans les années 1970, lorsque le décorateur Serge Royaux (1924-2016) peignait en gris clair des meubles en acajou d'époque Empire pour l'aménagement des appartements de Trianon-sous-Bois à la demande de la Présidence de la République. Ainsi repensés, ces meubles se trouvaient transformés, réactualisés, rajeunis.

A l'ère de l'écoresponsabilité, le programme des « Aliénés » acquiert une nouvelle dimension, vertueuse et écologique. Alors même qu'une grande partie de la production de mobilier design soulève des questions fondamentales et contradictoires avec le concept de développement durable, le Mobilier national souhaite ouvrir la réflexion d'une possible métamorphose d'une frange du mobilier français menacée de disparition progressives. Dans l'inventaire à la Prévert des meubles ici présentés, force est de constater que leurs seuls points communs sont leurs caractères stylistiques basiques, quoique modernes en leur temps, mais aussi leur modestie historique et le degré zéro de leur impact carbone.





La véritable « matière première » que représentent ces objets souligne a contrario le manque de considération pour les matériaux de ces meubles durables, qui ne nécessitent ni abattage d'arbres ni découpes superfétatoires de marbres. Le travail mené sur eux, qui vise à décrypter et réactualiser la part de modernité de leurs lignes, doit conduire les plasticiens vers les champs de la pièce unique et de l'oeuvre d'art usuelle, en réconciliant leur esthétique avec les temps modernes sans renoncer aux fondamentaux de la décoration, du style, du geste maîtrisé et du savoir-faire

Une première exposition en 2022 avait posé les jalons de la démarche. Cette nouvelle session poursuit ce projet désormais ancré au titre de la recherche dans la création.